



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA
MÉDITERRANÉE**

19 avril 2024
Français
Original: Anglais

Premier comité de pilotage du projet SEMPA

Athènes, Grèce, 7 février 2023

Rapport de la réunion

Pour des raisons écologiques et économiques, ce document est imprimé en nombre limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs copies aux réunions et de ne pas demander de copies supplémentaires.

Table des matières

Rapport de la réunion 1-3

Annexe I : Liste des participants

Annexe II : Ordre du jour de la réunion

Annexe III : Conclusions et recommandations

Annexe IV : Liste révisée des documents

Introduction

1. Le premier comité de pilotage du projet "Renforcer la biodiversité méditerranéenne et les aires marines et côtières protégées pour la nature" (SEMPA), financé par l'UE, a été organisé par le Secrétariat du PNUE/PAM à Athènes, en Grèce, le 7 février 2024. Le projet SEMPA est financé par la Direction générale du voisinage et des négociations d'élargissement (DG NEAR) de l'Union européenne (UE).

2. Les principaux objectifs de la réunion sont les suivants :

- a) Faire le point sur les actions entreprises au cours des six premiers mois du projet ;
- b) Présenter le plan de travail annuel du projet, le budget du projet et le plan de communication ; et
- c) Formuler des recommandations sur la marche à suivre.

Participation

3. Ont participé à la réunion du comité de pilotage du projet SEMPA les représentants de l'Égypte, d'Israël, du Liban, de la Libye, du Maroc, de la DG NEAR de la Commission européenne, de la Délégation de l'UE en Égypte, de l'Unité de coordination du PNUE/PAM et du SPA/RAC.

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture du 1^{er} comité de pilotage du projet SEMPA

4. La réunion a été ouverte le mercredi 7 février 2024 à 14h30 (EET - UTC/GMT+2) par la Coordinatrice du PNUE/PAM-Convention Barcelone et le chargé du projet au niveau de la DG NEAR de la Commission européenne.

5. Mme Tatjana Hema, Coordinatrice du PNUE/PAM, a chaleureusement accueilli les participants à ce Comité de pilotage et a souligné l'importance du projet financé par la Commission européenne. Tout en affirmant que les Aires Marines Protégées (AMP) sont une priorité essentielle pour la Convention de Barcelone, elle a rappelé que ce projet s'appuie sur le projet IMAP/MPA et vise à soutenir les efforts des pays dans la mise en œuvre de leurs IMAP nationaux, tout en accordant une attention particulière à l'amélioration de l'efficacité des AMP conformément à la stratégie 30x30, à la fois en termes de couverture et de représentation géographique. Elle a également souligné que le SPA/RAC fournira un soutien et coordonnera les activités liées aux AMP en collaboration avec l'unité de coordination du PNUE/PAM.

6. M. Frederic Fourtune, Chargé du projet à la Commission européenne (DG NEAR), a exprimé sa gratitude au PNUE/PAM et a également accueilli chaleureusement les participants au premier Comité de pilotage du projet. Il a souligné le besoin urgent de s'attaquer à la perte de biodiversité, représentant l'une des menaces les plus pressantes pour la mer Méditerranée. M. Fourtune a réitéré l'engagement inébranlable de l'UE à soutenir la mise en œuvre de ce projet et d'autres initiatives dans le cadre de la Convention de Barcelone.

Point 2 de l'ordre du jour : Organisation de la réunion

7. Rappelant les termes de référence (TdRs) et le mandat de la réunion du Comité de pilotage inclus dans le document de projet, la Coordinatrice du PAM/PNUE a invité tous les participants à un *tour de table* afin de se présenter brièvement.

8. Le Comité de pilotage du projet a examiné et adopté l'ordre du jour provisoire inclus dans le document UNEP/MED WG.579/1 "Ordre du jour provisoire" et annoté dans le document UNEP/MED WG.579/2 "Ordre du jour provisoire annoté". L'ordre du jour et l'emploi du temps de la réunion sont inclus dans l'**annexe II** du présent rapport.

9. Suite à l'adoption de l'ordre du jour, le PNUE/PAM a présenté aux membres du Comité de pilotage le mandat du Comité de pilotage du projet, qui a été approuvé par la réunion.

Point 3 de l'ordre du jour : Projet SEMPA : Objectifs, Plan de travail annuel, Budget et état d'avancement

10. Le chef de projet intérimaire au niveau du PAM/PNUE, M. Christos Ioakeimidis, avec l'appui de M. Atef Limam, chargé des projets AMP au SPA/RAC, ont présenté les documents de travail UNEP/MED WG.579/3 " Rapport d'avancement ", UNEP/MED WG.579/4 " Plan de travail annuel et budget " et UNEP/MED WG.579/5 " Suivi, évaluation et élaboration de rapports ". Ils ont informé la réunion des progrès réalisés au cours de la période allant d'août 2023 à janvier 2024.

11. L'état d'avancement de la mise en œuvre du projet englobe l'amélioration et le soutien du développement d'un réseau méditerranéen complet et cohérent d'aires marines et côtières protégées (AMCP) bien gérées et surveillées, ainsi que la promotion et le soutien de la mise en œuvre du Programme intégré de surveillance et d'évaluation (IMAP) à l'échelle régionale, sous-régionale et nationale.

10. Le chef de projet intérimaire au niveau du PAM/PNUE, M. Christos Ioakeimidis, a informé la réunion que le PCA avec le SPA/RAC est en cours de finalisation et que les accords de financement à petite échelle (SSFA) ont été préparés par l'unité de coordination et envoyés aux pays partenaires pour signature.

12. Plusieurs Parties contractantes ont pris la parole et ont exprimé leur gratitude à l'UE pour le financement et à l'UC et au SPA/RAC pour la collaboration. Elles ont souligné l'importance de continuer à renforcer le réseau d'AMCP en Méditerranée ainsi que le suivi de l'IMAP au niveau des mêmes sites pilotes du projet IMAP/MPA.

13. En réponse aux questions des représentants des pays, Mme Hema a souligné que la sélection des indicateurs impliquera des discussions avec les pays tout en gardant une certaine flexibilité. Elle a précisé que les sites IMAP coïncident avec ceux sélectionnés pour le projet IMAP/MPA et l'IMAP national, soulignant le besoin de flexibilité dans le choix des indicateurs communs.

14. La réunion a examiné et approuvé le premier plan de travail annuel et le budget du projet SEMPA.

15. Les conclusions et recommandations de la réunion concernant ce point de l'ordre du jour sont présentées dans l'**Annexe III** de ce rapport.

Point 4 de l'ordre du jour : Projet SEMPA : Stratégie de communication

16. Le Secrétariat a présenté le plan de communication et de visibilité du projet (UNEP/MED WG.579/5), y compris des informations spécifiques sur ses objectifs et ses groupes cibles, les activités régulières de communication et les ressources nécessaires. Le Secrétariat a accordé une attention particulière aux activités de communication innovantes proposées.

17. Plusieurs Parties contractantes et le représentant de l'UE ont félicité la mise à jour du plan de communication et de visibilité et ont salué les efforts du Secrétariat visant à introduire des activités de communication innovantes et à rationaliser les objectifs et les composantes du projet dans des messages de communication rédigés dans un langage simple.

18. La réunion a examiné et approuvé le plan de communication tout en soulignant l'importance de diffuser ses produits aux niveaux national et local et d'adapter les messages de communication à chaque groupe cible, en particulier les communautés locales.

19. Les conclusions et recommandations de la réunion concernant ce point de l'ordre du jour sont présentées à l'**annexe III** du présent rapport.

Point 5 de l'ordre du jour : Synergies avec d'autres initiatives et projets

20. Sous ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat a présenté les synergies identifiées et prévues entre d'autres projets et initiatives financés par l'UE, y compris les projets EcAp MED PLUS et Marine Litter MED PLUS, récemment approuvés par l'UE.

21. Plusieurs Parties contractantes ont accueilli favorablement les informations fournies par le Secrétariat concernant les projets à venir (c-à-d EcAp MED PLUS, Marine Litter MED PLUS, etc.), et ont souligné l'importance d'assurer une complémentarité et des synergies totales entre ces projets et le projet SEMPA.

22. Les conclusions et recommandations de la réunion concernant ce point de l'ordre du jour sont présentées dans l'**Annexe III** de ce rapport.

Point 6 de l'ordre du jour : Questions diverses

23. Aucune autre question n'a été soulevée sous ce point de l'ordre du jour.

Point 7 de l'ordre du jour : Conclusions et recommandations

24. La réunion a examiné le projet de conclusions et de recommandations et l'a adopté tel que révisé et présenté à l'annexe III du présent rapport.

Point 8 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion

25. Après les civilités d'usage, la réunion a été déclarée clôturée par la Coordinatrice du PNUE/PAM le mercredi 7 février 2024 à 17h30.

Annexe I

Liste des Participants

Liste des Participants**REPRESENTATIVES OF THE CONTRACTING PARTIES /
REPRESENTANTS DES PARTIES CONTRACTANTES**

EGYPT / EGYPTE	<p>Mr. Mohamed Said Abdelwarith ATTEA Department Manager at the Egyptian Environmental Affairs Agency (EEAA).</p> <p>E-mail: mohamed7j@hotmail.com</p>
ISRAEL /ISRAEL	<p>Mr. Simon NEMTZOV Wildlife Ecologist and Head of International Relations Israel Nature and Parks Authority</p> <p>E-mail: simon@npa.org.il</p>
LEBANON/LIBAN	<p>Ms. Lara SAMAHA Head of Department of Ecosystems Ministry of Environment, Lebanon</p> <p>E-mail: lara_samaha@hotmail.com</p>
MOROCCO / MAROC	<p>M. Mohammed EI BOUCH Directeur du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution. Secrétariat Général, Département du Développement Durable Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable</p> <p>E-mail: elbouch@environnement.gov.ma</p>
STATE OF LIBYA/ ETAT DE LIBYE	<p>Mr. Almokhtar SAIED Researcher at Nature Conservation Dep. Ministry of Environment, Libya.</p> <p>E-mail: mok405@yahoo.com</p> <p>Mr. Mohamed HAMOUDA Independent Expert</p> <p>E-mail: mshamouda@yahoo.com</p>

DONOR/ DONATEUR

EUROPEAN COMMISSION/ COMMISSION EUROPÉENNE	<p>Mr. Frederic FOURTUNE (online participation) Programme manager, Environment, Water & Biodiversity European Commission DG. NEAR</p> <p>E-mail: Frederic.Foutun@ec.europa.eu</p>
EUROPEAN DELEGATION/ DÉLÉGATION EUROPÉENNE	<p>Ms. Sylvie FONTAINE (online participation) Project Officer for Environment and Climate Change Delegation of the European Union to Egypt</p> <p>E-mail: Sylvie.FONTAINE@eeas.europa.eu</p>

**UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME COORDINATING UNIT AND COMPONENTS
OF THE MEDITERRANEAN ACTION PLAN/
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT - UNITÉ DE COORDINATION
ET COMPOSANTES DU PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

UNEP MAP COORDINATING UNIT/ PNUE PAM UNITE DE COORDINATION	<p>Ms. Tatjana HEMA (online participation) MAP Coordinator</p> <p>E-mail: tatjana.hema@un.org</p> <p>Mr. Christos IOAKEIMIDIS QSR Programme Management Officer (Temporary)</p> <p>E-mail: christos.ioakeimidis@un.org</p>
SPA/RAC CAR/ASP	<p>Mr. Atef LIMAN MPAs Projects Officer</p> <p>E-mail: atef.limam@spa-rac.org</p> <p>Mr. Wassim GAIDI MPAs Projects Associate Officer</p> <p>E-mail: wassim.gaidi@spa-rac.org</p> <p>Mr Yassine Ramzi SGHAIER IMAP Project Officer</p> <p>E-mail: yassineramzi.sghaier@spa-rac.org</p>

Annexe II

Ordre du jour de la réunion

Ordre du jour et emploi du temps proposé

Mercredi, 7 février 2024		
Heure	Point de l'Ordre du jour	Documents
14:15 – 14:30	Inscription	
14:30 – 14:45	Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion	
	Point 2 de l'ordre du jour : Organisation de la réunion	UNEP/MED WG.579/1 UNEP/MED WG.579/2 UNEP/MED WG.579/Inf.1
14:45 – 16:00	Point 3 de l'ordre du jour : Projet SEMPA : Objectifs, Plan de travail annuel, Budget et état d'avancement	UNEP/MED WG.579/3 UNEP/MED WG.579/4 UNEP/MED WG.579/5
<i>16:00 - 16:20</i>	<i>Pause café</i>	
16:20 – 16:40	Point 4 de l'ordre du jour : Projet SEMPA : Stratégie de communication	UNEP/MED WG.579/6
16:40 – 17:00	Point 5 de l'ordre du jour : Synergies avec d'autres initiatives et projets	
17:00 – 17:10	Point 6 de l'ordre du jour : Questions diverses	
17:10 – 17:20	Point 7 de l'ordre du jour : Conclusions et recommandations	UNEP/MED WG.579/2 UNEP/MED WG.579/3 UNEP/MED WG.579/4 UNEP/MED WG.579/5 UNEP/MED WG.579/7
17:20 - 17:30	Point 8 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion	

Annexe III

Conclusions et recommandations

Conclusions et recommandations

Premier comité de pilotage du projet SEMPA financé par l'UE

Athènes, Grèce, 7 février 2024

La première réunion du comité de pilotage du projet SEMPA financé par l'UE a eu lieu à l'hôtel Royal Olympic, à Athènes, en Grèce, le 7 février 2024, à l'aimable invitation du PNUE/PAM. Les représentants de l'Égypte, d'Israël, du Liban, de la Libye et du Maroc, de la Commission européenne DG NEAR, de l'Unité de Coordination du PNUE/PAM et du SPA/RAC ont participé à la réunion.

Suite à la présentation par le Secrétariat des documents de travail (WG.579/1 à WG.579/5) préparés pour la Réunion du Comité de Pilotage du Projet SEMPA, leur examen et discussion, la Réunion est parvenue aux conclusions et recommandations suivantes :

- a) La Réunion a remercié la Commission européenne pour le soutien continu et la contribution fournie sur les questions liées à la mise en œuvre de l'IMAP et au renforcement de la durabilité des AMP en Méditerranée.
- b) La Réunion a reconnu le rôle instrumental du Projet SEMPA dans l'introduction de la mise en œuvre intégrée, au niveau des pays/sites pilotes, de l'IMAP couplée à une gestion améliorée des AMP, ainsi que dans la consolidation de l'expérience sur la mise en œuvre intégrée de l'IMAP.
- c) La Réunion a approuvé les Termes de Références (TdRs) du Comité de Pilotage du Projet SEMPA.
- d) La Réunion a salué le travail préparatoire entrepris par le PNUE/PAM et le SPA/RAC, y compris pour la préparation des accords juridiques respectifs (SSFA) et a convenu de fournir un retour d'information écrit au plus tard à la fin du mois de février 2024.
- e) La Réunion a approuvé le plan de travail annuel et le budget tels que présentés par le Secrétariat dans le document WG.579/3, qui sont sujets à d'autres adaptations et changements en ligne avec les priorités des pays bénéficiaires, et sur accord commun.
- f) La Réunion a examiné et approuvé le plan de communication et a souligné l'importance de la diffusion de ses produits aux niveaux national et local.
- g) La Réunion a également souligné l'importance d'adapter les messages de communication pour chaque groupe cible en particulier pour les communautés locales.
- h) La Réunion a accueilli favorablement les informations fournies par le Secrétariat concernant les projets à venir (EcAp MED PLUS, Marine Litter MED PLUS, etc.), et a souligné l'importance d'assurer une complémentarité et des synergies totales entre ces projets.
- i) La réunion a convenu de tenir la prochaine réunion du comité de pilotage en février 2025 (lieu à confirmer).

Annexe IV

Liste révisée des documents

Liste provisoire des documents**Documents de travail**

UNEP/MED WG.579/1	Provisional Agenda	Agenda provisoire
UNEP/MED WG.579/2	Provisional Annotated Agenda	Agenda provisoire annoté
UNEP/MED WG.579/3	Progress Report	Rapport d'avancement
UNEP/MED WG.579/4	Annual Work Plan and Budget	Plan de travail et budget annuels
UNEP/MED WG.579/5	Monitoring, Evaluation and Reporting	Suivi, évaluation et élaboration de rapports
UNEP/MED WG.579/6	Communication and Visibility Plan	Plan de communication et de visibilité
UNEP/MED WG.579/7	Report of the Meeting	Rapport de la réunion